RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Pierre Mendès France
Vic-en-Bigorre

Le proviseur
Stéphan ANGLA

Tél : 05 62 31 69 00
Mél : 0650038n@ac-toulouse.fr

19 rue du Collège
BP 80027
65501 VIC-EN-BIGORRE CEDEX 9

Vic-en-Bigorre, le 25 mai 2022

Le proviseur

à

tous les futurs élèves de seconde
et à leurs parents

Objet : Inscription 2nde GT.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous confirmer l'affectation de votre enfant en classe de Seconde au Lycée Pierre Mendès France pour la rentrée 2022.

Vous pouvez dès à présent valider cette inscription dans la procédure « inscription en ligne » sur Internet (comme indiqué sur le courrier vous informant de votre code et mot de passe personnel). Vous pourrez aussi y télécharger les documents composant le dossier : les formulaires à compléter et la circulaire de rentrée.

Le dossier d'inscription devra nous être remis le

Lundi 4 juillet 2022
08h30 à 18h00 (en continu)
au lycée.

Les familles qui n'auront pas choisi de télécharger les documents sur Internet auront à leur disposition tous les imprimés nécessaires à compléter sur place.

Autres pièce demandées :

- ✓ Un certificat de radiation à demander à l'établissement d'origine (sauf élèves du Collège Pierre Mendès France et Jean Jaurès)
- ✓ Une photograpie d'identité portant le nom de l'élève
- ✓ Pour les élèves boursiers : copie attribution de bourse (ou dossier de transfert)
- ✓ Photocopie carte d'identité de l'élève
- ✓ Photocopie complète du livret de famille (parents et enfants)
- ✓ 1 chèque de 10 euros pour la Maison des lycéens (facultatif)

Elèves demandant l'internat : un modèle de trousseau et le règlement de l'internat seront donnés.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Proviseur

Stéphan ANGLA

ACADÉMIE DE TOULOUSE * LYCÉE PIERRE MENDÈS FRANCE * VIC-EN-BIGORRE
Le Proviseur
S. ANGLA

LYCEE PIERRE MENDES FRANCE
65501 VIC-EN-BIGORRE CEDEX
☎ 05 62 31 69 00

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

FICHE D'INSCRIPTION SECONDE

2nde ....

Nom de l'élève (en majuscules) :	**Catégorie :** Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne ☐
Prénoms (souligner le prénom usuel) :	Boursier : OUI ☐ NON ☐
*Nom – Prénoms, respecter l'Etat Civil	Langue vivante A : .....
né(e) le : _ _ / _ _ / _ _ _ _	Langue vivante B : .....
à : .....Départ. :.....	**Admission sur parcours particulier :** option EPS ☐ Arts cinéma ☐
nationalité :	**Option facultative :** Latin ☐ Occitan ☐ **1 seul choix possible**
☎ élève.....	
Mail élève	

→ La loi nous impose de connaître les coordonnées des deux parents, sauf décision de justice.

Mère : Responsable légal ❑

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP..... VILLE ..... ☎ Domicile : .....

Mail (adresse électronique)..... ☎ Portable : .....

Profession : ..... ☎ Travail : .....

Situation familiale : marié - vie maritale - divorcé - séparé – veuf - célibataire (rayez les mentions inutiles)

Nombre d'enfants à charge (y compris l'élève) : .....

Père : Responsable légal ❑

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP..... VILLE ..... ☎ Domicile : .....

Mail (adresse électronique) :..... ☎ Portable : .....

Profession : ..... ☎ Travail : .....

Situation familiale : mariée - vie maritale - divorcée - séparée – veuve - célibataire (rayez les mentions inutiles)

Nombre d'enfants à charge (y compris l'élève) : .....

Autre situation : Tuteur ❑ ASE ❑ ❑ Autre lien (précisez) .....
Responsable légal ❑ Personne en charge de l'élève ❑

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP..... VILLE ..... ☎ Domicile : .....

Mail (adresse électronique) :..... ☎ Portable : .....

Responsable financier : ❑ Mère ❑ Père ❑ Autre (préciser) :.....

Résidence de l'élève : ❑ Mère/Père ❑ Mère ❑ Père ❑ Garde alternée ❑ ASE ❑ Tuteur ❑ Autre lien : .....

Autre personne à contacter :

Nom : ..... Prénom : ..... Qualité : .....

☎ Domicile : ..... ☎ Portable :.....

T.S.V.P

Scolarité 2021-2022 :

Etablissement : .....

Division :.....

Avez-vous déjà bénéficié d'aménagements au cours de votre scolarité :

- Un accompagnement pédagogique particulier : Oui ❑ Non ❑
  Si oui préciser : .....
- Un aménagement d'épreuves (DNB): Oui ❑ Non ❑

AUTORISATIONS DIVERSES

1. **Photos de classes :** Des photos de classes sont réalisées à la rentrée scolaire. Acceptez-vous que votre enfant y figure ? Oui ❑ Non ❑
2. **Photos individuelles :** Acceptez-vous qu'une photo d'identité soit réalisée dans l'établissement pour remplacer la photo d'identité à remettre lors de l'inscription Oui ❑ Non ❑
3. **Communication Fédérations Parents d'Elèves :** Autorisation de communiquer votre adresse aux Fédérations de Parents d'Elèves Oui ❑ Non ❑
4. Acceptez-vous que le lycée utilise, des photos de votre enfant pris lors d'activités pédagogiques ou sur son ENT et ses comptes Instagram et Twitter ? Oui ❑ Non ❑

Cette demande d'inscription engage les parents et l'élève au respect des règles de l'Etablissement. Toute modification doit être transmise au secrétariat du Lycée.

A ..... le .....

Signature de l'élève, Signature du responsable,

Professions et catégories socio-professionnelles

Code	Libellé
	AGRICULTEURS EXPLOITANTS
10	Agriculteurs exploitants
	ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	EMPLOYES
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
	OUVRIERS
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	RETRAITES
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cité Scolaire P. Mendès France
Hautes-Pyrénées
académie Toulouse

PHOTO

FICHE INFIRMERIE
Année scolaire 2022/2023

ELEVE :

Nom :.....Prénom :.....

Né (e) le : .....à (ville).....Classe :.....

Nom du/des responsables légaux.....

Adresse du/des responsables légaux :.....

.....

N° Fixe Père : N° Fixe Mère :.....

Portable Père : Portable Mère :.....

N° Travail Père : N° Travail Mère :.....

Adresse mail du père : .....

Adresse mail de la mère : .....

Votre enfant a-t-il un suivi paramédical par un spécialiste (Orthophonie, Kinésithérapeute.) OUI - NON (1)

Si oui lesquels ?.....

Votre enfant suit-il un traitement OUI - NON (1)

Si oui lequel ?.....

En cas de prise de médicaments dans l'établissement scolaire, ceux –ci doivent être déposés à l'infirmerie

Avec une photocopie de l'ordonnance et une autorisation parentale de prise de médicaments.

Pour quelle affection ?.....

Votre enfant a-t-il un PAI (Projet d'accueil individuel) : OUI NON (1)

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :.....

Nom et adresse et n° de téléphone du médecin traitant.....

.....

Tout élève dispensé d'éducation physique et sportive devra fournir un certificat médical.

Fait à.....le.....

Signature du responsable légal.

(1) Rayer la mention inutile

académie
Toulouse

direction des services départementaux de l'éducation nationale Hautes-Pyrénées

éducation nationale

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS*

Année scolaire 2022-2023

Nom de l'établissement : ***COLLEGE PIERRE MENDES FRANCE***
Adresse : 19 rue du Collège – BP 80027 – 65501 VIC-EN-BIGORRE

Nom : ..... Prénom : .....
Classe : ..... Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal : .....
.....
Adresse mail : .....

N° et adresse du centre de sécurité sociale : .....
.....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile : .....
2. N° du travail du père : ..... Poste : .....
3. N° du travail de la mère : ..... Poste : .....
4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : .....
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : .....
.....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) .....
.....

Date et Signature des parents

Informations non confidentielles

* *DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.*
Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Cité scolaire
P. Mendès France
Hautes-Pyrénées
académie
Toulouse

Vic en Bigorre, le 12/04/2022

L'Agent Comptable

Aux

Parents des élèves
demi-pensionnaires et internes

Service Intendance

Référence : modalités de paiement

Objet : modalités de paiement

Mesdames, Messieurs,

Nous vous proposons différents moyens de paiements pour régler les demi-pensions et internats. La facture de demi-pension ou d'internat vous sera transmise par mail ou par courrier en début de trimestre. Dés lors, vous pourrez choisir le mode de paiement qui vous conviendra le mieux. Vous pourrez ainsi vous acquitter de la somme soit :

- par télépaiement en vous connectant sur le site **educonnect**.

- par prélévement automatique, la facture de demi-pension ou d'internat vous est transmise uniquement pour information. Les 2 premiers prélèvements de chaque trimestre sont des montants fixes, le troisième étant un prélèvement d'ajustement par rapport à la somme totale due (voire un remboursement). Un échéancier vous est adressé en début d'année scolaire pour vous préciser les dates et montants. Nous vous rappelons qu'il n'est pas conseillé aux familles des élèves boursiers d'opter pour le prélèvement automatique. Si vous choisisez ce mode de règlement, il faut renseigner et signer le mandat SEPA joint et l'accompagner d'un RIB (attention un mandat par enfant scolarisé).

- Ou par chèque ou espèces (maximun 300 €) à l'établissement concerné. En cas de paiement échelonné, vous devez nous adresser un premier paiement accompagné d'un courrier précisant les modalités souhaitées.

- De plus en cas de difficultés financières, vous pouvez retirer un dossier de demande d'aide auprès des secrétariats ou de l'intendance. Vous pouvez également nous contacter (tél : 05.62.31.69.00) pour qu'on vous le transfère par mail ou encore, contacter Mme CARDINAEL au service social en faveur des élèves (tél : 05.62.31.69.00 poste 143). N'hésitez pas à lui laisser un message avec vos coordonnées, elle vous recontactera dés que possible.

L'Agent Comptable,
E. NIMAL

Dossier suivi par Elisabeth NIMAL

Téléphone 05.62.31.69.00
Fax 05.62.31.63.06
Mél. gest0650038N@ac-toulouse.fr

19 Rue du Collège
BP 80027
65501 VIC EN BIGORRE Cedex

Cité Scolaire Pierre Mendès France *ANNEE SCOLAIRE : 2021-2022*

FICHE INTENDANCE

Régime : ☐ DP 5 Jours ☐ DP 4 Jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi) ☐ Interne ☐ Externe	Classe :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE :

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS :

	Responsable légal	Autre responsable
NOM ET PRENOM (père ou mère)		
ADRESSE COMPLETE TELEPHONE	☎	☎
PROFESSION OBLIGATOIRE		
EMPLOYEUR : - Nom - Adresse		

⚠ IMPORTANT

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT SI L'ELEVE EST DEMI-PENSIONNAIRE OU INTERNE

RESPONSABLE OU AUTRE PAYANT LES FRAIS SCOLAIRES (cantine, internat…) :

Si les 2 parents règlent (cause garde alternée ou autre) alors noter les 2 responsables en sachant que vous ne bénéficierez pas du prélèvement automatique et que vous recevrez la facture par courrier.

Cependant, il résulte de la jurisprudence civile que les parents qui sont conjointement titulaires de l'autorité parentale restent tenus solidairement responsables des dettes alimentaires de leurs enfants - au nombre desquelles se trouvent les frais de restauration scolaire - quand bien même un jugement aurait prévu les modalités de contribution des parents à l'entretien des enfants dans le cadre d'une séparation. En raison de l'effet relatif du jugement, ces modalités de contribution ne valent qu'entre les parents et ne peuvent être opposées à un créancier. Il appartient donc au parent à qui a été adressé la facture de solliciter, le cas échéant, de l'autre parent le règlement ou le remboursement des frais de restauration scolaire engagés, en fonction des modalités qui auraient été convenues dans le cadre de leur séparation.

Nom et prénom	Lien de parenté (père, mère, ase, autre…)	Adresse, Téléphone et mail (car factures envoyées par mail)

Demande de prélèvement automatique de la demi-pension ou pension (mensuel à partir d'octobre au environ du 25 de chaque mois): ☐ oui ☐ non

Si oui, prière de compléter le formulaire « mandat de prélèvement SEPA » (1 par enfant) – au verso. Fournir impérativement un relevé d'identité bancaire au nom du responsable payeur des frais scolaires (cantine, internat…)

Attention *: Il est conseillé aux familles des élèves boursiers de ne pas opter pour le prélèvement automatique*

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB POUR D' EVENTUELS REMBOURSEMENTS (bourses, trop-perçus, reliquats voyages…)

Formulaire SEPA ➡

LA MAISON DES LYCEENS (MDL)

Association loi 1901 qui fait l'objet d'une déclaration en Préfecture, **gérée par des lycéens**, avec l'appui d'une Conseillère Principale d'Education.

Objectifs :

Lieu d'échange, de cohésion et de solidarité, la MDL participe à l'animation de la vie scolaire, au développement culturel de l'établissement. Elle offre l'opportunité aux élèves de s'engager dans des projets, et donc de prendre des responsabilités.

Actions :

- gère l'ouverture de la cafétéria : des élèves volontaires assurent l'accueil des lycéens **membres de l'association** dans cet espace, en proposant la vente de boisson.

- Améliore le cadre de vie des lycéens par le biais d'achat de matériel mis à leur disposition.

- apporte une aide au financement des voyages scolaires.

- finance des actions culturelles :exemple : sortie théatre, initiation et réalisation d'une fresque avec un artiste peintre.

- organise depuis 4 ans une action citoyenne et solidaire à destination d'une association dans le but de lui reverser des fonds récoltés à cette occasion.

Chaque lycéen bénéficie dans sa vie au quotidien dans l'établissement du matériel et des actions financés par la MDL,

L' adhésion à la MDL est libre pour tout lycéen, son montant est de **10 €** pour l'année scolaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Pierre Mendès France
Vic-en-Bigorre

RENTREE SCOLAIRE 2022

ORGANISATION DE LA RENTREE DES CLASSES

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

Niveau Seconde

08 h30-12h : Accueil par les professeurs principaux et les équipes pédagogiques
13h00 : Les cours se dérouleront selon l'emploi du temps distribué

VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2022

Niveau Seconde
08 h 00 : Reprise des cours

Niveau Première et Terminale
08h-10h : Prise en charge des classes par les professeurs principaux et les équipes pédagogiques
10h00 : Emploi du temps normal

INSTALLATION ET ACCUEIL DES INTERNES

Niveau Seconde : JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022
08h00-08h30 : Ouverture de l'internat – Accueil des élèves

Niveau Première et Terminale : JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022
18h00 : Ouverture de l'internat – Accueil des élèves

CARTE JEUNE :
Inscription obligatoire avant la rentrée sur le site de l Région : www.cartejeune.laregion.fr
Elle servira également de carte self.

ATTESTATION D'ASSURANCE :
Les élèves étant susceptibles d'effectuer des sorties pédagogiques ou des voyages scolaires facultatifs devront obligatoirement être assurés en « individuelle accident » (pour les dommages causés ou subis).Nous vous conseillons de fournir en début d'année scolaire l'attestation d'assurance pour votre enfant à la vie scolaire du Lycée.

IMPORTANT CALCULATRICE : *Attendre les consignes des professeurs à la rentrée pour achat groupé.*

Le Proviseur,

S. ANGLA

ACADÉMIE DE TOULOUSE ★ LYCÉE PIERRE MENDÈS FRANCE - VIC-EN-BIGORRE ★
Le Proviseur
S. ANGLA